



CODESRIA

MRI 2026

**Appel spécial pour les
femmes chercheuses**

MEANING-MAKING
RESEARCH INITIATIVE



INITIATIVES DE
RECHERCHE POUR
LA CONSTRUCTION
DU SENS



CODESRIA

Initiatives de Recherche pour la construction du sens (MRI) 2026

Appel spécial pour les femmes chercheuses

Date limite de soumission : 27 février 2026

Créé en 1973, le Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique (CODESRIA) a pour mission de promouvoir la recherche en sciences sociales et humaines menée par des chercheurs africains, afin de mieux comprendre les phénomènes sociaux du continent. Cet engagement s'enracine dans la conviction qu'une base de connaissances solide sur l'Afrique est indispensable pour soutenir les efforts collectifs visant à favoriser les opportunités, renforcer l'équité, promouvoir les droits et améliorer le bien-être sur l'ensemble du continent.

En 2017, le CODESRIA a lancé l'Initiative de Recherche pour la Construction du Sens (MRI) comme principal outil d'appui à la recherche, fusionnant les groupes de travail nationaux, les groupes de travail multinationaux, 1 e Réseau de recherche comparative, les groupes de travail transnationaux et les bourses post-doctorales. Le MRI est conçu pour soutenir des recherches contribuant à l'élaboration d'agendas permettant d'imaginer, de planifier et de construire les futurs africains. L'un des objectifs majeurs du MRI est d'accroître la visibilité des travaux de recherche appuyés par le Conseil.

L'adoption du MRI marque un engagement renouvelé au travail d'interprétation et d'explication, qui a permis au CODESRIA de produire des travaux novateurs sur des thématiques telles que la démocratisation et la réforme économique en Afrique. Le MRI encourage fortement les chercheuses à s'appuyer sur une observation attentive des réalités sociales africaines, afin d'aborder les principaux défis du continent à travers une analyse et une compréhension approfondies. L'initiative se caractérise par un soutien renforcé aux chercheuses et une meilleure intégration de celles-ci dans les activités du Conseil. Le MRI invite également les chercheuses à explorer des approches diverses, innovantes et alternatives pour présenter leurs travaux, au-delà des formats traditionnels tels que l'ouvrage, l'article scientifique ou la note de politique.

Appel spécial pour les femmes chercheuses

Depuis le début des années 1990, le CODESRIA s'est engagé à promouvoir les contributions intellectuelles des chercheuses sur diverses thématiques. Cet engagement traduit la volonté de reconnaître la nécessité d'une diversité épistémologique visant à interroger les cadres théoriques et conceptuels dominants.

Par ailleurs, la question de l'implication et des contributions des femmes occupe depuis longtemps une place importante dans les débats intellectuels africains. En effet, le Conseil a fait de l'élargissement durable de la participation des chercheuses aux travaux et à la gouvernance du CODESRIA un objectif prioritaire, afin de répondre à la marginalisation persistante des femmes dans le paysage africain de l'enseignement supérieur et de la recherche. À cet égard, le Conseil a réalisé des progrès significatifs visant à renforcer la participation des chercheuses à ses activités et à son fonctionnement, conformément aux priorités définies dans ses plans stratégiques successifs. Cet engagement se manifeste également par l'intégration du genre en tant que question transversale dans les priorités thématiques du Conseil, ainsi que par l'adoption d'approches sensibles au genre dans les initiatives qu'il soutient, notamment l'Institut sur le Genre et d'autres programmes spécifiquement destinés aux femmes.

Cet appel spécial du programme MRI s'inscrit dans un ensemble plus large de mesures visant à consolider les acquis et à accroître de manière significative l'implication des femmes chercheuses dans les activités du CODESRIA tout au long du cycle stratégique 2023-2027.

Il cible des propositions présentant des approches conceptuelles et méthodologiques innovantes, capables de promouvoir des perspectives diversifiées et inclusives sur les expériences historiques et sociales du continent. La subvention couvre une durée totale de 16 mois.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Les projets financés dans le cadre de cette initiative devront :

- Aborder des thématiques centrales des sociétés africaines en adéquation avec les priorités stratégiques du CODESRIA énoncées dans le présent appel ;
- Démontrer une ambition théorique marquée et une originalité certaine, en proposant de nouvelles perspectives analytiques ou des approches méthodologiques novatrices ;
- S'inscrire dans une réflexion prospective sur les futurs africains, en prenant en compte la diversité, notamment en matière de genre, ainsi que les contextes ruraux et urbains du continent ;
- Montrer une connaissance approfondie des travaux de recherche antérieurs conduits par le CODESRIA dans ce domaine ;
- Explorer plusieurs configurations spatiales, temporelles et sectorielles dès lors qu'elles sont pertinentes pour le processus de création de sens ;
- S'assurer que la coordinatrice du groupe soit titulaire d'un doctorat au moment du dépôt de la candidature.

Remarque : le CODESRIA applique une politique de tolérance zéro en matière de plagiat. Veuillez vous assurer que le projet que vous soumettez est entièrement votre travail.

L'appel concerne uniquement des candidatures en groupe. Aucune soumission individuelle ne sera acceptée. Tous les projets doivent : 1) être dirigés par des chercheuses ; et 2) être exclusivement composés de femmes. Exceptionnellement, notamment lorsque le profil académique spécifique est indispensable au projet, le Conseil pourra accepter un groupe majoritairement féminin avec quelques membres masculins. Les membres d'un groupe peuvent provenir d'un seul pays ou de plusieurs pays ; nous encourageons vivement les candidatures incluant des membres de différents pays. Chaque groupe doit compter 3 à 5 membres et respecter les principes fondamentaux du CODESRIA en matière de diversité linguistique et interdisciplinaire. Tous les membres doivent contribuer de manière significative au travail du projet. Le Conseil offre jusqu'à 25 000 USD pour chaque projet retenu.

THEMES PRIORITAIRES

Toutes les candidatures doivent être en adéquation avec les priorités thématiques et les enjeux transversaux du CODESRIA pour la période 2023-2027. Il convient de noter que, bien que *la Dynamique de l'Enseignement Supérieur en Afrique* soit considérée comme une priorité thématique par le Conseil, elle est toutefois exclue du programme MRI, car le Conseil propose des subventions de recherche spécifiques dédiées à l'enseignement supérieur.

1) L'État et la démocratisation en Afrique : Tendances et perspectives

Cette thématique prioritaire traduit la volonté du Conseil de se reconnecter avec les travaux historiques du CODESRIA sur les processus de démocratisation en Afrique. Elle vise à évaluer les transitions démocratiques sur le continent, afin d'en examiner les origines, le contexte et l'évolution, de prendre en compte leur état actuel, de questionner la profondeur de l'impact de la démocratie sur les populations et sur la nature de l'État, et d'analyser les perspectives de consolidation démocratique en Afrique. Les candidatures peuvent également se concentrer sur l'État en Afrique afin d'éclairer le contexte de l'évolution politique, le déploiement et l'usage du pouvoir, l'impact sur les citoyens et les implications pour la citoyenneté. Les candidats sont encouragés à évaluer l'état actuel de la démocratie en Afrique, en générant, dans le processus, une typologie utile pour les travaux comparatifs sur l'État et la démocratisation, tout en tenant compte des tendances mondiales des processus démocratiques.

2) Transformations des économies africaines

Cette thématique prioritaire se concentre sur les cadres théoriques qui éclairent les discussions sur l'élaboration des politiques économiques ; les tensions actuelles dans le développement économique entre approches orthodoxes et hétérodoxes ; la manière dont ces approches influencent la politique économique en Afrique ; les débats sur la dépendance et la transformation structurelle ; les économies d'exportation et l'industrialisation ; l'informalisation des économies ; l'histoire et l'évolution de la syndicalisation du travail ; les partenariats public-privé ; les défis et l'impact de la gouvernance multilatérale ; l'idée de planification dans la pensée économique contemporaine ; les traditions hétérodoxes et la politique de bien-être ; les théories économiques alternatives ; la réinvention des systèmes économiques ; les défis structurels et institutionnels du développement ; les dialogues interdisciplinaires et transdisciplinaires sur la politique économique ; ainsi que la souveraineté politique pour l'Afrique, entre autres thèmes.

3) Écologies et société en Afrique

Ce thème se concentre sur l'interaction des populations humaines avec l'environnement en Afrique, les formes qu'elle prend, son histoire et ses trajectoires, ainsi que son impact sur un large éventail de secteurs, y compris les économies émergentes du continent et leur capacité à transformer les ressources environnementales en produits et actifs commerciaux, que ce soit de manière positive ou négative. L'accent est mis sur les interactions entre les populations et les systèmes écologiques ; les questions foncières et agraires, la souveraineté alimentaire et la pauvreté ; l'histoire et les trajectoires des interactions environnementales ; le lien complexe entre le rural et l'urbain ; l'extraction minière et la transformation des habitats ; les transformations structurelles dans l'agriculture et l'industrialisation ; ainsi que les pratiques de conservation, la marchandisation et leur impact sur les sociétés.

THÈMES TRANSVERSAUX

- (1) Histoire, mémoire et archives
- (2) Genre
- (3) Générations
- (4) Ruralité et urbanité

POUR POSTULER

Les candidats intéressés doivent soumettre des dossiers de candidature contenant les éléments requis suivants au format Word.

- a) Les candidats doivent élaborer une proposition concise et synthétique qui inclut :
 - i. une introduction présentant le thème général et les objectifs ;
 - ii. une formulation claire des principales questions de recherche ;
 - iii. une revue succincte de la littérature pertinente, mettant en évidence la contribution attendue de la proposition aux débats existants ;
 - iv. une explication de la portée théorique de l'étude, y compris sa contribution anticipée à la production de connaissances ;
 - v. la méthodologie de recherche, montrant comment les données ou preuves seront générées et analysées ;
 - vi. un plan de recherche précisant les activités clés et le calendrier associé ;
 - vii. Budget : un budget concis et réaliste reflétant la durée strictement limitée de 16 mois de la bourse. Cliquez sur ce lien pour accéder au modèle de budget et le compléter : [MRI](#)
[Modèle de budget Groupe](#)

- b) Plan annoté des produits à livrer : Plan annoté d'une page pour deux articles scientifiques et deux notes de politique/billets de blog.
- c) Une lettre de soutien institutionnel émanant d'un doyen ou de tout autre responsable universitaire occupant un poste hiérarchiquement supérieur au doyen.
- d) Le CV des membres du projet, incluant toutes les coordonnées complètes.

Il est rappelé aux candidats que *les propositions doivent être soumises au format Word et ne pas excéder dix pages, bibliographie incluse (Times New Roman, taille 12, interligne double)*.

Veuillez noter que toute candidature ne comportant pas l'un de ces éléments ne pourra être prise en considération.

Les candidatures doivent être soumises au plus tard le 27 février 2026, en utilisant le système de soumission en ligne du CODESRIA disponible au lien suivant :
<https://codesria.org/application-form-meaning-making-research-initiatives-mri-2026/>

Remarques :

- Les candidats ayant déjà bénéficié d'une subvention du MRI ne sont pas éligibles et sont priés de ne pas soumettre de nouvelle candidature ;
- Les candidats ne peuvent soumettre qu'une seule candidature pour l'ensemble des trois catégories. Les candidatures multiples ne sont pas autorisées ;
- Conformément aux directives du CODESRIA, ce dispositif de subventions s'adresse exclusivement aux chercheurs africains, prioritairement ceux résidant sur le continent, avec possibilité d'un nombre limité de candidatures issues de la diaspora ;
- Les candidatures provenant de consultants ou de cabinets de conseil ne sont pas recevables.